

# Analyses & Résultats

Juin 2016 - numéro 5

## Utilisation du territoire 2006 - 2014 en Dordogne : L'artificialisation progresse, l'agriculture recule

Avec 6 500 hectares de plus entre 2006 et 2014, les sols artificialisés continuent de s'étendre en Dordogne. Cette progression s'effectue principalement au détriment des sols agricoles. Toutefois, sur la période, l'ensemble des surfaces perdues par l'agriculture se partage à parts quasi égales entre sols artificialisés et sols naturels.

Avec près d'un million d'hectares, la Dordogne se positionne comme le deuxième plus grand département métropolitain derrière la Gironde et devant les Landes. En comparaison du reste de la France, la part des sols agricoles est plus faible, en raison d'une présence plus marquée des sols naturels (forêts, etc.). On notera que la part des sols artificialisés s'inscrit dans la moyenne nationale. Avec 80 000 hectares de sols artificialisés, la Dordogne est le 25<sup>ème</sup> département en terme de surface artificialisée.

Au cours des huit dernières années, l'évolution des sols périgourdiens calque la tendance France entière. La surface des sols naturels évolue peu. La croissance de l'artificialisation progresse un peu moins vite que dans le restant de la France. La déprise agricole s'accroît.

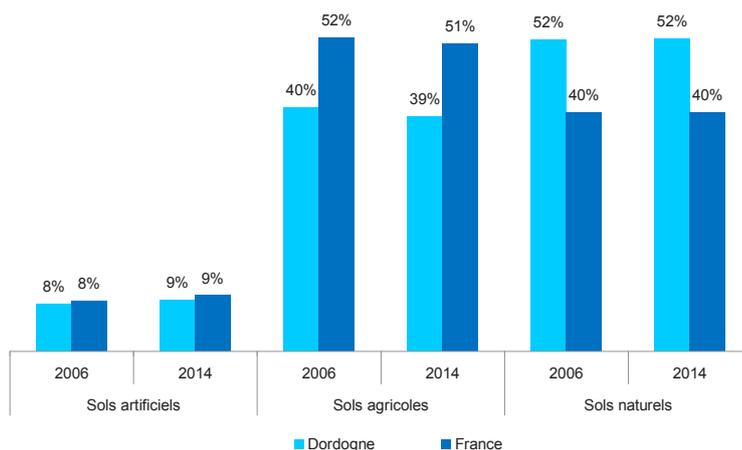
### Une relative stabilité des sols naturels

Première occupation du territoire avec 480 000 hectares, les sols naturels sont composés majoritairement (90%) de sols boisés. Suivent les landes et friches (8%) et les zones humides ou sous les eaux (2%). En huit ans les sols naturels perdent 1 000 hectares. La progression de la forêt de feuillus ne compense pas le recul de la forêt mixte.

### Les sols agricoles reculent de 7 500 hectares

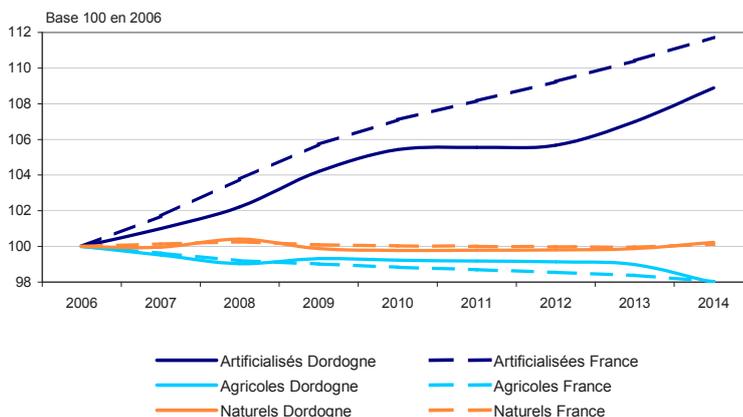
Le rythme de perte de surface agricole est une fois et demie plus élevé en Dordogne que dans le reste de l'Aquitaine. En huit ans elles se replie de 7 500 hectares. Par type de cultures, on note un recul des jachères (aidées ou non), des sols enherbés et de la vigne. Surfaces qui profitent dans une partie non négligeable, par transferts éventuels, aux cultures céréalières. Après avoir connu une période de relative accalmie, la perte de surface agricole s'accroît en 2013 et 2014. Cette déprise affecte particulièrement les surfaces en herbe suite à l'abandon de l'élevage.

Comparaison de l'occupation des sols en 2006 et 2014, en Dordogne



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

Évolution des types de sols France et Dordogne base 100 en 2006



Source : SRISET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

## 6 500 hectares de terres artificialisées de plus en huit ans

Entre 2006 et 2014, en Dordogne, la surface des sols artificialisés progresse de 9%, soit 6 500 hectares de plus qu'en 2006. Cette hausse est portée par les sols bâtis (+26%) qui recouvrent aujourd'hui près de 14 000 hectares. Les « routes, chemins, parkings, etc » s'accroissent de 19% pour s'établir à 33 000 hectares en 2014. Enfin les « autres sols », composés de pelouses, jardins d'agrément, etc., se replient de 5% en huit ans. Ils occupent aujourd'hui 32 000 hectares.

L'étalement urbain se poursuit. L'artificialisation progresse en périphérie de certaines agglomérations, comme dans le cas de Bergerac, de Périgueux, et de façon plus diffuse dans le Sarladais. Statistiquement, la surface artificialisée moyenne par habitant s'accroît de 100 m<sup>2</sup> sur la période. Elle s'élève à 1 891 m<sup>2</sup> en 2014 contre 1 799 m<sup>2</sup> huit ans plus tôt.

### L'artificialisation n'est plus le principal contributeur à la déprise

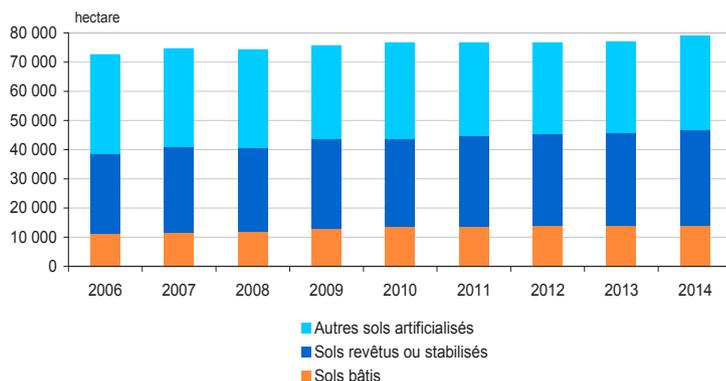
Si l'artificialisation se nourrit majoritairement de terres agricoles (+4 000 hectares), elle n'est plus le principal contributeur à la déprise agricole. Sur la période, l'ensemble des surfaces perdues par l'agriculture se partage à parts quasi égales entre sols artificialisés et sols naturels. Phénomène notable, depuis deux ans, le bâti, par un morcellement de parcelles, consomme autant de sols déjà artificialisés (pelouses, jardins, etc.) que de sols agricoles ou naturels.

### Et demain ?

Entre 2006 et 2014, l'artificialisation a progressé deux fois plus vite que la démographie. À l'horizon 2040\*, le département devrait compter près de 45 000 habitants de plus qu'aujourd'hui, la forte hausse de l'excédent migratoire (arrivées-départs, soit 0,87% par an) faisant plus que compenser la dégradation du déficit naturel (naissances-décès, soit -0,47% par an).

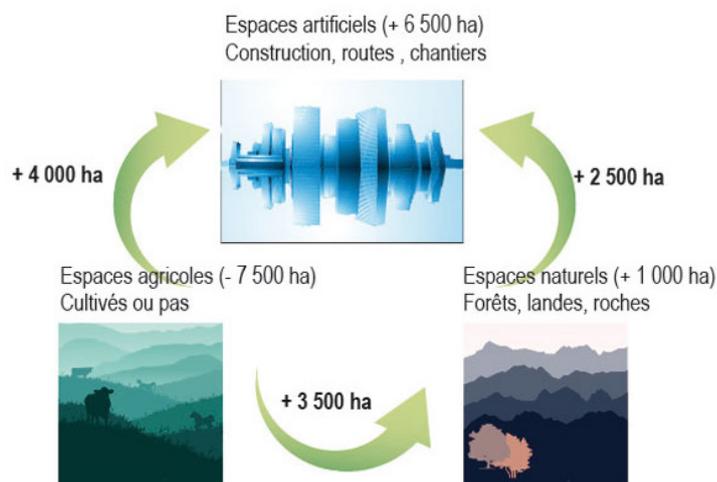
Sur la base d'une artificialisation augmentant deux fois plus vite que la démographie, et afin d'accueillir ces nouveaux venus, les surfaces artificialisées progresseraient de plus de 25%. La surface moyenne artificialisée par habitant s'établirait à 2 100 m<sup>2</sup> en 2040. Ce sont donc près de 20 000 hectares de terres agricoles ou naturelles qui risquent de changer d'orientation.

## Évolution des sols artificialisés entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

## Changements d'occupation entre 2006 et 2014



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Enquêtes Teruti-Lucas

\* Les projections de population sont issues du scénario dit "central" du modèle "Omphale 2010" de l'Insee et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes. Pour en savoir plus : Aquitaine 2040 : « vers les 4 millions d'habitants » - Le Quatre pages Insee Aquitaine - n°192 - décembre 2010.

©AGRESTE  
2016  
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

**Agreste**  
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
Courriel : [contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT  
Directrice de publication : Valérie ISABELLE  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédacteur : Jacky BONOTAUX  
Composition- Impression : SRISSET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

